

Liaison

N° 97

JUILLET 2026

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE



Une intervention remarquable

Lire page 6

Focus cérémonies

Lire pages 16-17

Retour en images

Lire pages 18-19

Engagement Jeunesse

Lire pages 14-15

Sommaire

ÉDITOS> 2-3

SUR LE TERRAIN

Retex Quand les sapeurs-pompiers affûtent leurs compétences> 4

Retex Exercices ORSEC-NOVI : renforcer l'interservices et la préparation aux crises> 5

FOCUS

Retex Retour sur une intervention remarquable> 6

GIS Cynotechnique Une compétence unique au service de la recherche de victimes> 7

CTA/CODIS CTA/CODIS : Le premier maillon de la chaîne de secours> 8

Feuille de route Une nouvelle direction, des objectifs concrets> 9

Budget Le budget 2026 : des choix responsables> 10

Des instances renouvelées De nouveaux administrateurs au conseil d'administration du SDIS> 11

Équipements De nouveaux moyens pour relever les défis de demain> 12-13

Engagement jeunesse Courage, solidarité, engagement : la relève est là> 14-15

Cérémonies Transmettre l'engagement : les cérémonies de passation de commandement> 16-17

Temps forts Retour en images> 18-19

Arrivées au SDIS depuis janvier 2026

Cap Lucas GERARD et Cap Tristan CHRISTOPHE - CIS de Nancy-Rives de Meurthe / Cap Senny NICOLAS - CIS de Toul / Cap Sylvain PERSONENI, Cap Baptiste MONTEIRO et Cap Léa JODET - CIS Nancy-Gentilly / Cap Thibault GRANDCOLAS, Cap Anthony BITZ, Cap Médéric DOS SANTOS - Nancy-Rives de Meurthe / Cap Valentin ADRIEN au CIS de Longwy / Cap Paul STALL, Cap Clément BRISTOT - CIS de Pont-à-Mousson / Sap Eliot MOLL, Sap Julien GRISIUS - CIS de Longwy / Sap Célia WEIDMANN - CIS de Toul / Sap Tom RAUMEL - CIS Nancy-Rives de Meurthe / Sap Aubin REMY, Sap Tom JUIN - CIS de Longwy / Hélène TILMAN, au grade d'infirmière au service de santé et de secours médical (SSSM) / Enzo D'ANDREA, chargé de projet cyber sécurité au pôle des systèmes d'information et de transmissions (PSIT) / Oriane BECKER au grade de médecin aspirante - CIS Nancy-Vandœuvre (SSSM) / Alexandre DISPA au grade d'infirmier - CIS Longwy (SSSM) / Jérôme PIQUET, technicien réseaux télécom au bureau départemental des transmissions et des réseaux (BDTRE) / Nolwenn CATONI au grade d'infirmière au SSSM - CIS Nomeny / Léa CLAUDEL au grade d'infirmière au SSSM - CIS Bayon / Amandine PEREIRA au grade d'infirmière au SSSM - CIS de Nancy-Vandœuvre / Marie NOEL au grade d'infirmière au SSSM - CIS Pompey / Justine GIRARD au grade d'infirmière au SSSM - CIS Tonnoy / Douniazad HAYA au grade d'infirmière au SSSM - CIS Hussigny-Godbrange / Nicolas GRAFTIAUX, chargé des assurances, des affaires foncières et administratives au bureau départemental des affaires juridiques (BDAJ) / Fabrice JACQUOT, chef d'atelier mécanique, du groupement de soutien technique et logistique

Départs du SDIS depuis janvier 2026

Cap Tom DUROC / Cne Yannick PETREMENT / Xavier RAUSCH / Ltn1 Johan VILORIA / Adj Thomas FOUCHET / médecin Margaux ALBRECHT / Ltn2 Vincent JOURDAIN / Cne Romain DIDIER / Sgt Eugénie LIGNEUL / Adj-chef Eric MALGRAS / Cne Florent GOUGNOT / Sgt-chef Mickael RAELE

ÉDITOS



SDIS54



Colonel hors classe

Jean-Philippe Gueugneau

Directeur départemental des services d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle, Chef de corps

Merci pour votre engagement

Au terme d'une première année riche et intense passée à vos côtés, je tenais à vous témoigner à nouveau ma réelle fierté d'être le chef de corps des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.

Soyez assurés de continuer à trouver en moi un interlocuteur toujours à votre écoute et attentif aux difficultés que vous pourrez rencontrer. Je remercie à nouveau M. le préfet de Meurthe et Moselle, Mme la présidente du conseil départemental et M. le président du conseil d'administration pour les relations de qualité et de confiance accordées.

Cette seconde partie de l'année sera marquée par plusieurs temps forts. Côté opérationnel avec la mise à jour du règlement opérationnel qui fait suite à la validation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques pour les années 2025-2029. Côté engagement en lien avec l'UDSP54, avec la réalisation du 1er camp des jeunes sapeurs-pompiers qui devait avoir lieu du 26 au 29 juin mais qui a été reporté par mesure de sécurité en raison des conditions météorologiques exceptionnelles. Les jeunes sapeurs-pompiers ont pu néanmoins passer les épreuves du Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier afin de devenir sapeurs-pompiers volontaires dès l'été.

Enfin, la mise en œuvre d'une nouvelle feuille de route pluriannuelle visant à nous remettre en question et à partager une vision commune des objectifs de notre établissement. Merci à vous toutes et tous, pour votre engagement quotidien au service des concitoyen(e)s Meurthe et Mosellan(e)s. ■

En couverture : Exercice interdépartemental Feux de forêts à Pierre Percée le 13 juin 2026 • Pascal Virbel



Yves Seguy
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Vous êtes le cœur vivant de la solidarité républicaine

La sécurité civile en Meurthe-et-Moselle entre dans une nouvelle étape. Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques, le SDACR, vient d'être actualisé. Ce document stratégique fondamental recense l'ensemble des risques auxquels notre département est exposé, définit les priorités d'action et structure les moyens humains, matériels et opérationnels du SDIS 54 pour y répondre avec efficacité. Dans un contexte où les risques évoluent (nouvelles technologies, menaces émergentes), disposer d'une feuille de route robuste et partagée est une nécessité absolue. La force du SDIS 54, c'est aussi son avenir. Et cet avenir a désormais un visage : celui des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Le 5 février dernier, nous avons officiellement lancé Yes We Camp, premier camp JSP de Meurthe-et-Moselle qui devait se tenir à Essey-lès-Nancy fin juin mais qui a été reporté en raison de la canicule. Grâce à la détermination, la volonté des encadrants et une météo plus clémente, 69 jeunes sapeurs-pompiers ont tout de même pu passer les épreuves du Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier. Fraternité, dépassement de soi, engagement : ce sont ces valeurs qui font les sapeurs-pompiers volontaires de demain. L'État est fier de soutenir des femmes et des hommes qui, chaque jour et souvent dans l'ombre, protègent nos concitoyens et contribuent à la cohésion nationale. Vous pouvez compter sur mon engagement constant à vos côtés. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département de Meurthe-et-Moselle et le Service départemental d'incendie et de secours renouvellent leur convention pluriannuelle.

Au-delà du cadre administratif, ce renouvellement illustre le partenariat historique entre nos deux institutions, au service d'une même ambition : garantir un niveau de sécurité civile de tout.e.s. les Meurthe-et-Mosellans.e.s. À travers cette convention, nous affirmons une volonté commune : renforcer notre coopération, mieux anticiper les défis à venir et agir ensemble avec toujours plus d'efficacité sur l'intégralité du territoire au travers d'un service public de proximité. Parce que votre engagement mérite des moyens à la hauteur de votre dévouement, le Département poursuit son soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours. C'est d'abord un accompagnement financier, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour vous permettre d'exercer pleinement vos missions quotidiennes, de moderniser vos équipements, d'assurer le renouvellement de vos engins d'intervention et de poursuivre la rénovation et la construction de casernes adaptées aux besoins des territoires, adaptées à vos besoins. Mais également, la mise à disposition du porte-char départemental lors de vos déplacements hors du département, la coopération de nos ressources humaines, l'accompagnement des campagnes de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires, comme des jeunes sapeurs-pompiers. Cette convention, c'est la reconnaissance de votre engagement, de votre professionnalisme et de votre bravoure que vous incarnez chaque jour au service des populations. ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

Un SDACR de transition : s'adapter sans compromettre la qualité de service en tenant compte du contexte financier

Ce début d'année a été marqué par la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle de partenariat entre le Département et le SDIS pour la période 2026-2028. Cette signature intervient à un moment clé : nouveau SDACR 2025-2029, préparation d'un nouveau règlement opérationnel, rapport de la mission d'évaluation et de contrôle (MEC) menée au sein de l'établissement à l'automne dernier par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, mise à jour du Plan Particulier d'Intervention (PPI) pour la période 2025-2034, préparation d'une nouvelle feuille de route pour l'établissement. La signature d'une convention de partenariat entre le SDIS et le Département répond, certes, à une obligation légale, mais reflète avant tout de la qualité des relations entre ces deux partenaires indissociables. Elle s'inscrit dans la continuité d'une relation de confiance, pour preuve : la qualité du dialogue de gestion, et sa solidité depuis de nombreuses années ainsi que les partenariats mis en œuvre jusqu'ici, tels que les achats mutualisés, la mise à disposition d'un porte-char pour les renforts, les mutualisations de locaux, ou encore la coopération pour la fourniture de carburant au centre d'exploitation d'Audun-le-Roman pour les véhicules du SDIS. Les points forts à retenir dans cette nouvelle convention sont la consolidation et l'extension des axes de coopération, une lisibilité financière pour cette période et le soutien conséquent et assuré du conseil départemental. Cette convention est la preuve que le Conseil départemental et moi-même seront toujours à vos côtés pour vous permettre d'assurer dans les meilleures conditions possibles l'ensemble de vos missions au bénéfice de tous les meurthe-et-mosellans. ■

Quand les sapeurs-pompiers affûtent leurs compétences

Les formations et les exercices sont essentiels pour garantir la sécurité des équipes et des victimes. En début d'année, les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ont une nouvelle fois prouvé leur engagement en organisant des entraînements exigeants, aussi bien sous la glace que dans l'obscurité.

Plongée sous glace : un exercice hors norme



En début d'année, une Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis en Surface Non Libre (FMPA SNL) a été organisée à l'étang de Bellefontaine à Champigneulle.

L'équipe nautique des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle, composée des scaphandriers autonomes légers SAL2 et SAL3 a pu tester les limites des équipes en conditions extrêmes.

L'objectif ? Maintenir une technicité irréprochable pour intervenir sur des milieux glacés, où chaque seconde compte. En hiver, les interventions sur des plans d'eau gelés sont de plus en plus fréquentes. Ces plongées sous glace permettent aux sapeurs-pompiers de renforcer la coordination entre scaphandriers, tester le matériel en conditions réelles et anticiper les risques liés à l'hypothermie ou à la désorientation sous l'eau. ■

Nuit et Froid : le double défi du GSMP



Mi-janvier, le Groupe de Secours en Milieu Périlleux (GSMP) a organisé l'une de ses trois Formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis annuelles, avec une particularité : des Mises en Situation Professionnelle (MSP) de nuit sur la cathédrale Saint-Etienne et les remparts de Toul. Supervisées par un conseiller technique, ces sessions ont mobilisé 3 unités, chacune composée d'un chef et de 4 équipiers. Ces entraînements sont primordiaux pour sensibiliser les équipes à la réactivation de dispositifs de nuit en étant

soumis aux aléas climatiques : visibilité réduite, travail avec des éclairages artificiels, froid intense...

Ces exercices permettent chaque hiver aux sapeurs-pompiers de s'adapter aux risques saisonniers en maintenant leurs compétences (technicité des gestes, manipulation du matériel, cohésion d'équipe) et à sauver des vies dans des conditions extrêmes.

La sécurité, l'efficacité et le confort des victimes restent la priorité de ces spécialistes. ■

Exercice interservices de déminage au centre de formation et de soutien de Mort-Mare

En avril dernier, la cellule mobile d'intervention chimique (CMIC) du SDIS a participé à des exercices aux côtés du SDIS de la Moselle avec son véhicule zonal de détection, identification, prélèvement (VDIP) ainsi que des services du Déminage de la Sécurité Civile sur la thématique des toxiques de guerre dans le cadre de notre partenariat avec le centre de formation et de soutien de Mort-Mare. Six cadres de nos équipes ainsi qu'une équipe du CIS d'Essey et Maizerais étaient chargés de la décontamination des démineurs exposés à des similitudes de toxiques de guerre.

Ces entraînements permettent aux équipes de se préparer à des situations réelles impliquant des agents toxiques, chimiques ou biologiques voire radioactifs en partageant leurs connaissances et procédures.

La maîtrise des protocoles de décontamination et la coordination interservices sont vitales pour protéger les intervenants et les personnes (limiter l'exposition des secours et des victimes aux substances dangereuses), garantir une réponse rapide et efficace (réduire les délais d'intervention et les risques de propagation), renforcer la synergie

entre les acteurs et maintenir un haut niveau de compétence car les toxiques de guerre nécessitent des procédures spécifiques, régulièrement mises à jour et éprouvées.

Ces exercices s'inscrivent dans une démarche proactive de préparation aux risques majeurs, essentielle pour assurer la sécurité des populations et des intervenants.



Exercices ORSEC-NOVI : renforcer l'interservices et la préparation aux crises



Le SDIS 54 s'engage régulièrement dans des exercices de grande envergure pour tester et améliorer la coordination entre les différents acteurs de la sécurité civile. Ces exercices, organisés sous l'égide du plan ORSEC-NOVI (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile - Nombreuses Victimes), permettent de simuler des situations complexes tout en renforçant les compétences des intervenants. Deux exercices, menés en janvier et mars 2026, illustrent parfaitement cette dynamique d'amélioration continue et de préparation opérationnelle.

Exercice cadre ORSEC-NOVI à l'hôpital Saint-Julien de Nancy

Dans le cadre du traditionnel stage de médecine de catastrophe, un exercice cadre ORSEC-NOVI a été organisé le 22 janvier à l'hôpital Saint Julien de Nancy. Cet exercice, à visée pédagogique et au format réduit, a réuni 60 stagiaires issus de toute la France, ainsi que des personnels du SAMU, du SDIS et des associations agréées de sécurité civile. Le scénario retenu était la Prise en charge d'une quarantaine de victimes lors d'un accident.

Les objectifs de l'exercice étaient les suivants ; Assurer la bonne mise en œuvre du poste médical avancé dans chaque zone (tri, soins, évacuation). Favoriser l'acculturation et l'acquisition des bons automatismes des acteurs sur chaque poste-clé. Renforcer la coordination interservices dans le respect de la doctrine ORSEC-NOVI. Cet exercice, premier de la programmation 2026, marque le début d'une série de scénarios de plus grande ampleur. ■



Exercice interservices sur le Campus Brabois Santé



Un exercice interservices d'envergure a été organisé par la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 mars, en collaboration avec le SAMU, les forces de l'ordre, les associations de sécurité civile et les équipes universitaires de l'Université de Lorraine. Les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ont déployé d'importants moyens

humains et matériels pour simuler une tuerie de masse à caractère terroriste.

Le scénario était la gestion d'une situation complexe impliquant de nombreuses victimes. Les objectifs étaient de tester les procédures et renforcer la coordination entre les intervenants, de former les futurs médecins de catastrophe en conditions réelles et de renforcer la culture du risque et la résilience collective.

Moyens engagés :

- 100 sapeurs-pompiers
 - 130 personnels du SAMU et étudiants en médecine
 - 160 membres de l'Université, dont 150 étudiants jouant le rôle de victimes.
- Au total, 540 acteurs ont participé à cet exercice, essentiel pour maintenir un haut niveau de préparation opérationnelle.



Ces exercices ORSEC-NOVI démontrent l'engagement constant des sapeurs-pompiers et de leurs partenaires pour anticiper, se former et protéger les populations. Grâce à ces simulations, les intervenants renforcent leurs compétences et leur capacité à agir de manière coordonnée et efficace en situation de crise. ■

Signature de convention pour renforcer la réponse aux urgences



Lundi 27 avril, Yves SÉGUY, préfet de Meurthe-et-Moselle, a signé avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de secours en Meurthe-et-Moselle (sapeurs-pompiers, SAMU et associations agréées de sécurité civile) une convention relative à la participation aux opérations de secours. L'objectif est d'améliorer la coordination, clarifier les

rôles de chacun et garantir une mobilisation rapide et efficace lors d'événements de grande ampleur ou de situations exceptionnelles. Cette convention s'inscrit dans le cadre du plan ORSEC - Soutien des populations et formalise un partenariat opérationnel indispensable à la protection des habitants du département.

Retour sur une intervention remarquable

Feu d'habitation à Trieux, le samedi 24 janvier 2026



Le samedi 24 janvier 2026 à 00h22, le CTA-CODIS reçoit un premier appel signalant un violent feu d'appartement, situé au n°2 de l'avenue Aimé Césaire à Trieux. Les précisions données par le requérant indiquent que l'appartement, situé au 3^e étage, semble totalement embrasé, et que plusieurs victimes seraient à l'intérieur. D'autres appels seront reçus par le CTA-CODIS. Aussitôt sont engagés un groupe incendie et un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) : un camion-citerne rural (CCR) et un VSAV de Trieux-Tucque-nieux, un fourgon pompe-tonne secours routier (FPTSR) d'Audun-le-Roman, une échelle pivotante semi-automatique (EPSA) et le Chef de Groupe de Briey.

A l'arrivée des secours, ceux-ci sont confrontés à un violent feu d'appartement, totalement embrasé, une victime est signalée manquante à l'appel et 3 blessés sont situés à l'extérieur. Les moyens incendie sont engagés dans

l'immeuble à la recherche de la victime manquante avec une lance à débit variable de 45 mm (LDV45) et les 3 blessés sont pris en charge par les premières équipes. Un sauvetage est réalisé au 3^e étage par le CCR de Trieux-Tucque-nieux. Le chef de groupe prend le commandement des opérations de secours et demande le renfort d'un 3^e fourgon pompe-tonne (FPT), de 2 VSAV ainsi que du chef de colonne du Pays-Haut et son groupe commandement. 1 LDV 1000 est ensuite établie par l'EPSA de Briey afin de limiter la propagation du sinistre à la toiture de l'immeuble. Un point de regroupement des victimes est réalisé dans le hall d'un bâtiment voisin. Le CRRA 15 (Centre de Régulation et de Répartition des Appels) engage un véhicule médicalisé du SAMU, de Briey et de la Moselle. La virulence de l'incendie, la chaleur et les fumées rendent les actions de reconnaissance, de recherche de victime et d'extinction du sinistre difficiles pour les binômes d'attaque du CCR et du FPTSR. L'intervention se structure en 2 secteurs incendie et secours d'urgence à personnes (SUAP) et monte en puissance sous l'impulsion du chef de colonne, puis du chef de site. Pour le secteur incendie, le foyer principal dans l'appartement sinistré est éteint et les foyers secondaires des combles et de la toiture sont traités par les équipes incendie. L'unité d'assistance respiratoire (UAR) réalise le gonflage des bouteilles des appareils

respiratoires isolants (ARI). Coté secteur SUAP, le système SINUS est activé. Le bilan des victimes totalise 14 victimes dont 2 en urgence absolue, 3 en urgence relative et 9 impliqués. Le bilan provisoire faisait état d'une victime décédée. Les VSAV effectuent les transports, médicalisés ou paramédicalisés vers les hôpitaux de Briey, Metz et Thionville. L'équipe RCCI (recherche des causes et circonstances d'incendie) procède aux premières investigations. Un secteur de soutien sanitaire opérationnel (SSO) de niveau 3 est activé pour soutenir les intervenants, composé d'un officier sécurité, le véhicule de soutien aux intervenants du CIS Vandières, une infirmière sapeur-pompier et un lot SSO. L'ensemble des sapeurs-pompiers engagés ont été fortement sollicités, dans des conditions éprouvantes et nécessitant donc un passage au SSO. Les procédures relatives à la toxicité des fumées sont mises en œuvre. Une salle de la MJC Georges Brassens est ouverte afin d'accueillir les impliqués et les proches des victimes, fortement impactés physiologiquement par l'événement. La CAPI (cellule d'appui psychologique des intervenants) est activée dans l'après-midi et proposée aux personnels.

Cette intervention restera marquante pour les équipes engagées, de par la virulence de l'incendie et le bilan des victimes. L'engagement de tous a été unanimement remarqué. ■





Les maîtres-chiens du SDIS 54 constituent une unité spécialisée appelée GIS Cynotechnique, dédiée à la recherche de victimes en milieu ouvert ou effondré. Leur expertise repose sur la complémentarité du binôme maître-chien, formé pour évoluer efficacement dans un environnement opérationnel exigeant. Leur capacité d'intervention est remarquable : chaque binôme est prêt à être engagé à tout moment, avec un niveau de préparation et de disponibilité conforme aux exigences des missions de sécurité civile.

Depuis plus de 30 ans, le Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle dispose d'équipes spécialisées dans la recherche de personnes disparues ou ensevelies. Grâce à leur odorat exceptionnel, les chiens possèdent une capacité inégalée pour détecter et localiser une victime vivante.

En 2025, les cinq équipes cynotechniques opérationnelles ont été engagées une vingtaine de fois sur l'ensemble du département. Formés à raison de 100 heures par an, les binômes sont capables d'intervenir de jour comme de nuit, 365 jours par an, quelles que soient les conditions météorologiques ou la nature du terrain. Cette disponibilité nécessite un engagement personnel important des personnels.

Les binômes, répartis sur l'ensemble du département, assurent leurs missions en toute sécurité grâce à leurs équipements de protection individuels spécifiques aux risques, et se déplacent au moyen des véhicules des centres de proximité type CTU (camionnette toute utilité). ■

Qui sont les maîtres-chiens du SDIS 54 ?

Ce sont des hommes et des femmes engagés, sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, occupant des fonctions allant de chef d'équipe incendie à chef de centre, en passant par sous-officier de garde ou chef d'agrès.

Comme tous les sapeurs-pompiers, ils interviennent quotidiennement sur des missions de secours à personne et de lutte contre les incendies.

Leur spécialité cynotechnique les place toutefois en première ligne lorsqu'une recherche est déclenchée par le CODIS (centre opérationnel départemental d'in-

cendie et de secours) à la suite d'un appel 18/112. Seuls les chiens du SDIS sont habilités à intervenir en zone rouge (zone d'exclusion), inaccessible à tout autre service que les sapeurs-pompiers.

Pour les maîtres-chiens, le bien-être animal demeure une priorité : l'éducation, l'hébergement, la formation et le suivi comportemental des chiens sont régulièrement actualisés.

Les vétérinaires du SDIS, sous l'autorité du service de santé du SDIS 54, garantissent une aptitude opérationnelle optimale, conforme aux exigences éthologiques et physiologiques des animaux. ■

Le parcours de chiens

Les chiens du SDIS sont des chiens de famille, mis à disposition du SDIS dans un cadre conventionné et bienveillant.

Ils participent pleinement aux missions opérationnelles conformément au Code général des collectivités territoriales.

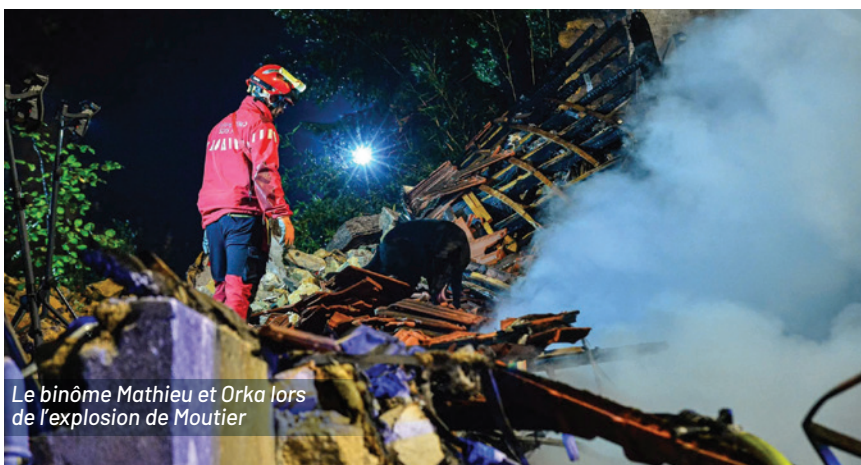
Sélectionnés dès la naissance pour leurs aptitudes sociales et de travail, ils développent, grâce à une formation régulière, des compétences d'olfaction et de recherche d'humains vivants qui demeurent sans équivalent.

Leur parcours de formation débute vers 8 semaines et s'achève environ deux ans plus tard, après la réussite d'un examen technique spécifique. Cette formation longue et progressive permet au chien de développer pleinement ses capacités physiologiques et comportementales. ■



Lettre de félicitations pour Arnaud dont le chien Ross a retrouvé deux victimes disparues dans le Pays Haut

© J.P. Planchais - Sdis54



Le binôme Mathieu et Orka lors de l'explosion de Moutier

CTA/CODIS : le premier maillon de la chaîne de secours

Armé 24h/24, le CTA/CODIS assure la réception et le traitement des appels d'urgence, ainsi que l'engagement des moyens de secours. Véritable centre de commandement, il garantit la coordination opérationnelle à l'échelle départementale. Echanges avec deux de nos opérateurs.

Au CTA (Centre de Traitement de l'Alerte), les opérateurs réceptionnent les appels 18/112, évaluent l'urgence et engagent les moyens adaptés. Au CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours), les chefs de salle assurent la gestion et le suivi des interventions en temps réel. Analyse, rigueur et sang-froid sont indispensables pour garantir une réponse efficace.

Le CTA-CODIS réunit plusieurs acteurs : Chef de salle, Officier de garde, Opérateur de Salle Opérationnelle (OSO) et Opérateur de Coordination Opérationnelle (OCO). Découvrez leurs missions à travers les témoignages de deux de nos opérateurs. ■

Adjudant Paul Degrange, sapeur-pompier professionnel au SDIS 54 depuis 2017 et OSO depuis 2026



Pourquoi ce métier ?

« Après 17 ans sur le terrain, j'ai intégré le CTA-CODIS après mon évaluation de sous-officier de garde. Ce poste, défi technique (maîtrise du logiciel d'alerte, mémorisation des centres de secours), a transformé ma vision des interventions : depuis la salle opérationnelle, on perçoit différemment l'urgence : on en comprend la globalité, la coordination, et l'importance cruciale de chaque seconde. »

Ton rôle au quotidien ?

« Réception des appels d'urgence 18 /112 : identifier la nature de la situation et sa localisation pour déclencher rapidement les moyens adaptés. Si l'appel concerne un secours à personne, je transfère l'appelant vers la régulation du SAMU. »

Qualité essentielle ?

« Écouter et retranscrire simultanément les informations dans le logiciel. Mais

ce n'est pas tout : garder son sang-froid face à la panique. Avoir une oreille attentive pour éviter les doublons dans la salle. L'esprit de cohésion est au cœur de notre métier. L'entraide entre opérateurs est omniprésente. Sans elle, rien ne fonctionnerait. »

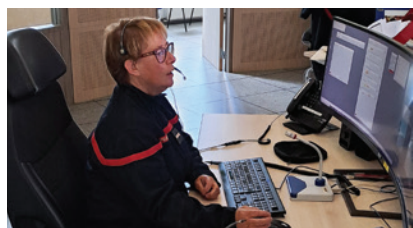
Une situation marquante ?

« Dès mes premières gardes je reçois l'appel d'un routier paniqué signalant un mortard gravement blessé, sans localisation précise. J'ai dû via mon questionnement le localiser précisément pour déclencher les secours et le guider par téléphone comprenant que la situation était grave. Il faut gérer son stress ainsi que celui de l'appelant. Lorsque l'on décroche, on peut passer d'un appel calme à une situation d'extrême urgence. »

Ce que le public ignore ?

Dès les premières secondes de l'appel, les secours peuvent déjà être alertés. Même si nous continuons à poser des questions pour recueillir un maximum d'informations, cela ne retarde pas l'envoi des sapeurs-pompiers. La localisation précise est la clé. Lorsqu'une personne compose le 18 ou le 112, elle doit être capable de nous donner immédiatement le lieu exact de l'intervention. Chaque détail compte. » ■

Adjudante-chef Sophie Kessler, sapeur-pompier volontaire depuis 1995, chef de centre du CIS de Favières et OCO depuis 2010



Pourquoi ce métier ?

« Sapeur-pompier volontaire depuis 1995, j'ai toujours été curieuse par ce qui se cachait derrière la sonnerie de mon bip : ces précieuses secondes entre l'alerte et mon départ en intervention. Au début, c'était de la curiosité. Aujourd'hui, c'est une passion. Devenir OCO m'a permis de plonger au

cœur de cette mécanique invisible, mais vitale, qui sauve des vies chaque jour. »

Ton rôle au quotidien ?

« Suivre l'engagement des engins en temps réel et saisir les messages des chefs (agrès, groupe, colonne) avec précision, rapidité et fiabilité pour que les équipes sur le terrain aient les bonnes données. »

Qualité essentielle ?

« L'écoute est primordiale : attentive aux échanges en salle, aux appels entrants et aux retours terrain, je suis également empathique, je porte attention à mes collègues, si par exemple l'un d'eux se trouvent en difficulté suite à un appel difficile. »

Une situation marquante ?

« Un appel pour une petite fille de 2 ans en arrêt cardio respiratoire. L'OTAU engage les secours, engage un bon samaritain et guide la grand-mère de la petite pour

commencer une réanimation cardiopulmonaire précoce. Dans le même temps, le chef de salle appelle le Bon Samaritain pour le prévenir que c'est une enfant. Dans la salle tout le monde est en attente de l'arrivée des secours sur place... Finalement la petite fille est sauvée et transportée à l'hôpital. A ce jour, je sais qu'elle se porte bien car c'était la petite fille de mon collègue ! Heureusement que je n'ai fait le rapprochement qu'après l'intervention... »

Ce que le public ignore ?

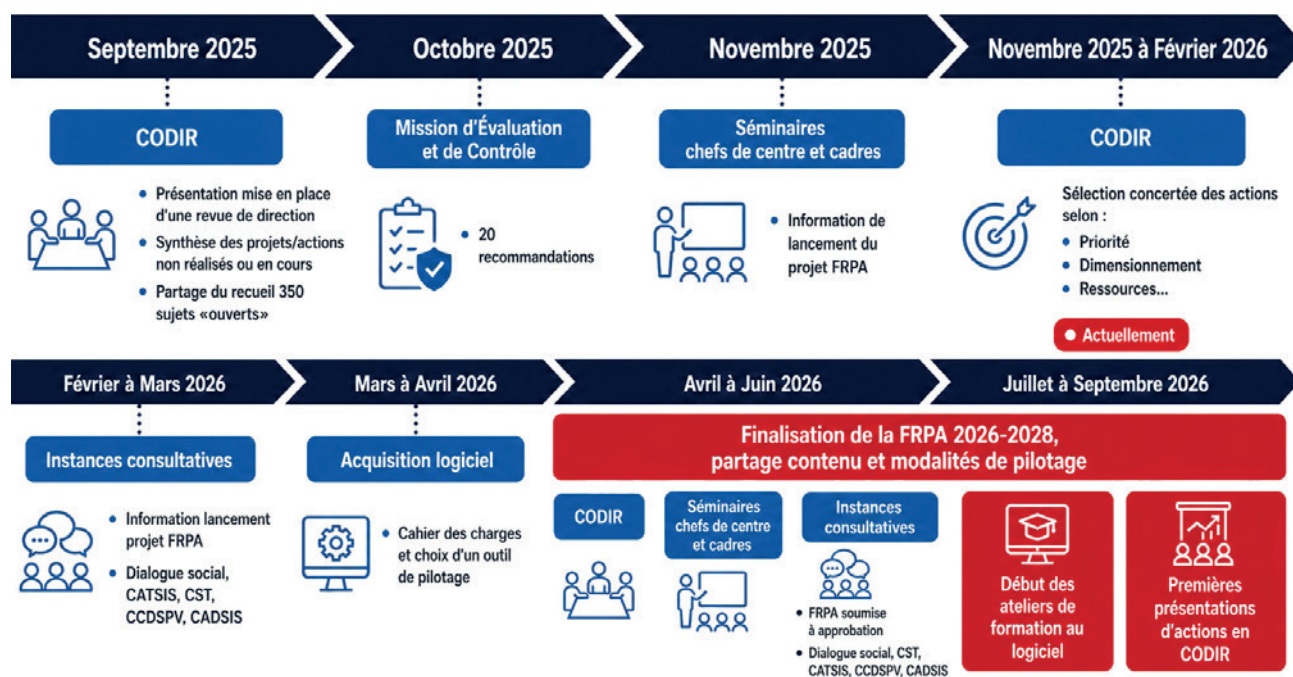
« Les OTAU enchaînent des appels intempestifs, parfois farfelus, puis basculent vers une urgence réelle. Je suis admirative de leur calme : seuls, ils évaluent la gravité et guident des témoins paniqués, souvent ignorants des gestes de premiers secours. Un métier exigeant et méconnu, mais indispensable à toute intervention. » ■

Une nouvelle direction, des objectifs concrets

Dans un contexte marqué par plusieurs travaux structurants (plan de développement du volontariat, plan qualité de vie en service, révision du SDACR*, mission d'évaluation et de contrôle conduite par la DGSCGC nouvelle convention pluriannuelle de partenariat avec le Conseil départemental) le SDIS dispose aujourd'hui d'une opportunité majeure pour définir une nouvelle feuille de route pour les 3 années à venir en phase avec les échéances électorales.**

Dans la perspective de cette nouvelle feuille de route pluri-annuelle d'actions (FRPA), une revue de direction a été engagée il y a quelques mois. Elle a permis de dresser un état des lieux global des actions menées, en cours ou à engager. Ce travail de recensement a mis en lumière l'ampleur de l'activité, avec près de 350 sujets identifiés au sein de l'établissement. Sur cette base, un travail concerté a été conduit avec les membres du comité de direction afin d'identifier et de prioriser les actions les plus structurantes, appelées à constituer le socle de la future FRPA. ■

Rétroplanning de la FRPA



À ce stade, 80 actions ont été identifiées comme pouvant intégrer la feuille de route pluri-annuelle d'actions 2026-2028 réparties en 5 axes :

- Axe 1 :** Maintenir une réponse opérationnelle performante et garantir la qualité des secours auprès des citoyens.
- Axe 2 :** Préserver le capital humain et accompagner les parcours individuels tout en valorisant les femmes et les hommes du SDIS 54.
- Axe 3 :** Moderniser les processus de pilotage et accompagner la transformation du SDIS 54.
- Axe 4 :** Optimiser les ressources dont le SDIS 54 dispose.
- Axe 5 :** Développer les partenariats et la culture de sécurité civile en Meurthe-et-Moselle et au-delà du territoire départemental.

Leur mise en œuvre s'inscrira dans une temporalité alignée sur celle de la convention pluriannuelle de partenariat liant le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et le SDIS pour la période 2026-2028, convention signée le 23 avril dernier. ■

Une ambition partagée

L'ambition de cette nouvelle FRPA est double : nous remettre en question, renforcer le sens de l'intérêt collectif et fixer des objectifs à la fois réalistes, partagés et fédérateurs pour l'ensemble des acteurs de l'établissement. ■

*schéma départemental d'analyse et de couverture des risques

** direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

Le budget 2026 : des choix responsables

Comme en 2025, le vote du budget du SDIS relatif à l'exercice 2026, a été décalé au printemps afin de permettre son adoption simultanée avec la nouvelle convention pluriannuelle de partenariat conclue avec le Département de Meurthe-et-Moselle. Adopté à l'unanimité le 20 mars dernier par le conseil d'administration, ce budget primitif représente au total 79.931 M€ (63.725 M€ en section de fonctionnement et 16.206 M€ en section d'investissement). Il reflète à la fois les contraintes qui pèsent sur l'établissement et la volonté d'adapter les moyens du SDIS avec les enjeux auxquels il doit faire face.

Des leviers pour garantir un niveau suffisant de réponse opérationnelle

Pour répondre aux risques courants, dans un contexte où l'activité opérationnelle tend à augmenter (+3,2 % d'interventions en 2025), marqué par des disparités de densité des sapeurs-pompiers professionnels selon les secteurs d'interventions et par des difficultés de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, notamment en journée, l'un des axes majeurs du budget 2026 concerne les dépenses de personnels. Il prévoit ainsi la création de 2

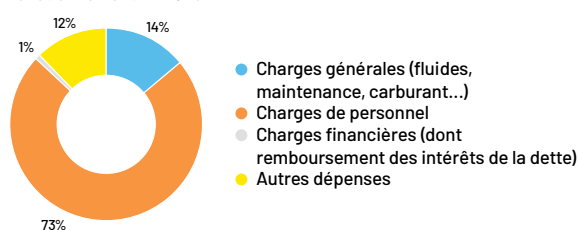
postes de sapeurs-pompiers professionnels non officiers dans des secteurs identifiés en tension, notamment à Jarny et au Val de l'Orne, ainsi que l'augmentation du recrutement de sapeurs-pompiers volontaires qui a des conséquences financières en matière de fonctionnement et d'équipement. Par ailleurs, il convient d'engager une démarche visant à améliorer les conditions d'accueil dans les centres, notamment par l'adaptation des locaux à la mixité femmes-hommes et à l'accueil des jeunes sapeurs-pompiers mineurs. Enfin, une attention particulière est portée aux jeunes sapeurs-pompiers avec l'organisation de la première édition du Camp JSP du 26 au 29 juin 2026. Cet événement marquera le passage des épreuves du brevet de jeune sapeur-pompier et, pour beaucoup d'entre eux, le début d'un nouvel engagement en tant que sapeur-pompier volontaire. Ces jeunes constituent en effet un vivier essentiel pour l'avenir du volontariat. Au global, les dépenses de personnel augmentent de 1,81% par rapport au BP 2025 (représentant +0,833 M€) ce qui inclut l'effet exogène de l'augmentation du taux de cotisation à la CNRACL qui concerne tous les agents publics territoriaux. Or, l'appui du Département à hauteur de 25M€ en 2026 en section de fonctionnement, qui représente près de 5% de + qu'en 2025, soit un effort considérable, permet de compenser l'augmentation subie (CNRACL) et

de soutenir cette politique de développement du volontariat et les créations de ces 2 nouveaux postes. Les autres dépenses de fonctionnement font quant à elles l'objet d'efforts de rationalisation afin de limiter leur hausse, mais l'augmentation des prix du pétrole risque d'avoir un impact sur les charges à caractère général. ■

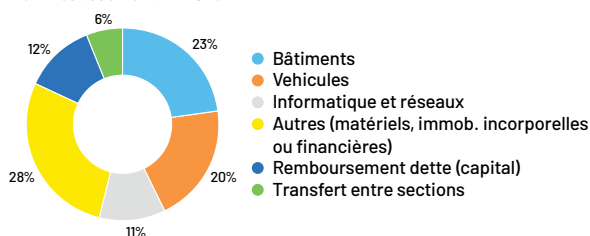
La subvention exceptionnelle de 2M€ du Département en section d'investissement au service du plan pluriannuel immobilier

Grâce à l'appui du Département, quelques projets immobiliers sont repositionnés à une échéance plus proche : c'est le cas du projet de réhabilitation des locaux à Badonviller qui se trouve accéléré et presque concomitant avec la réhabilitation des locaux du centre de Saint-Nicolas-de-Port. S'y ajoutent notamment la mise en conformité de la pharmacie à usage intérieur, et la poursuite des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de la mixité dans les centres. Concernant le matériel, les acquisitions et réhabilitations de véhicules se poursuivent pour un montant d'environ 3M€, le plan d'acquisition de défibrillateurs et moniteurs multiparamétriques continue, de même que le renouvellement des bips, tandis qu'un effort est fait sur l'habillement et l'anticipation de la mise en œuvre future du projet national NexSIS 18-112. ■

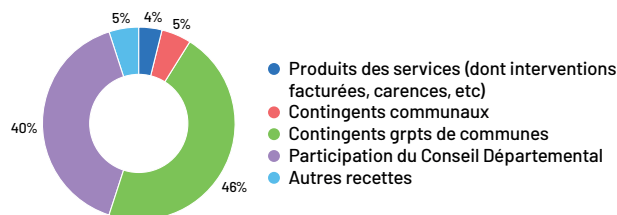
Dépenses de fonctionnement BP 2026



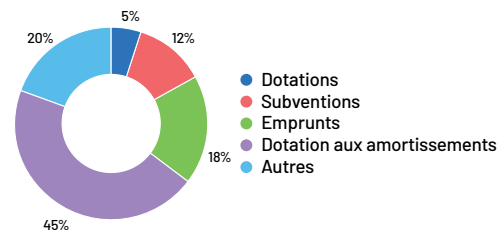
Dépenses d'investissement BP 2026



Recettes de fonctionnement BP 2026



Recettes d'investissement BP 2026



Suite aux élections municipales et intercommunales, les membres du conseil d'administration du SDIS représentant les communes et les EPCI font eux aussi l'objet d'un renouvellement.

Le conseil d'administration réunit des représentants des principaux contributeurs au budget du SDIS et règle par ses délibérations les affaires relatives à l'administration du SDIS, visant à lui permettre d'assurer ses missions. Le 2 juin, 6 nouveaux représentants des EPCI et 2 nouveaux représentants des communes ont été élus au scrutin de liste (vote par correspondance), sous le contrôle de la commission de recensement des votes présidée par un représentant du préfet de Meurthe-et-Moselle.

Représentants des EPCI :

- 1) Bertrand KLING (titulaire) et Alain LIESENFELT (suppléant), tous deux vice-présidents de la métropole du Grand Nancy
- 2) Véronique BILLOT (titulaire) et Sabrina BENMOKHTAR (suppléante), toutes deux conseillères métropolitaines de la métropole du Grand Nancy
- 3) Bernard BURTÉ (titulaire) et Henri POIRSON (suppléant), tous deux vice-présidents de la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson
- 4) Lionel RIVET, conseiller communautaire de la communauté de communes Terres Toulaises (titulaire), et André CORZANI, vice-président de la communauté de communes Orne Lorraine Confluences (suppléant)

- 5) David GHISLERI, vice-président communauté de communes des pays du sel et du Vermois (titulaire), et Gérard WEC-KERING, conseiller communautaire de la communauté de communes du pays de Colombey et du sud Toulais (suppléant)
- 6) Benoit SKLEPEK, conseiller communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon (titulaire), et Gérard DIDELOT, président de l'agglomération du grand Longwy (suppléant)

Représentants des communes :

- 1) Rose-Marie FALQUE, maire d'Azerailles (titulaire), et Olivier MARTET, maire de Blainville-sur-l'Eau (suppléant),
- 2) Bernard MULLER, maire de Badonviller (titulaire), et Céline REIN, maire de Xonville (suppléante)

Le 26 juin, ils ont pris place aux côtés des 17 représentants du conseil départemental pour une séance au cours de laquelle ont été élus les membres du bureau du conseil d'administration, à savoir 3 vice-présidents et 1 membre complémentaire.

- Sylvie DUVAL, 1^{re} vice-présidente
- Antony CAPS, 2^e vice-président
- Véronique BILLOT, 3^e vice-présidente
- Rose-Marie FALQUE, Membre complémentaire

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ainsi que les personnels administratifs et techniques ont voté pour leurs représentants

> La commission administrative et technique

Présidée par le directeur départemental, cette commission est consultée sur

des questions d'ordre technique ou opérationnel. Elle se compose notamment de 10 représentants des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et de 2 représentants des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers, qui sont élus pour une durée de six ans. Ce scrutin de liste a mobilisé les personnels du SDIS qui ont pu voter par voie électronique. Avec une participation en hausse par rapport à 2020, les nouveaux membres élus se sont réunis le 8 juin pour une première séance d'installation et déjà quelques dossiers.

> Le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires

Consulté sur toutes les questions d'ordre général relatives aux SPV du corps départemental, notamment sur la politique de leur engagement, de leur avancement et de leur fidélisation, ainsi que sur les questions relatives à la santé et à la sécurité les concernant, mais aussi sur les questions plus individuelles (refus ou renouvellement d'engagement), ou encore sur les modifications du règlement intérieur des sapeurs-pompiers volontaires et sur le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), cette instance est présidée par le président du conseil d'administration ou un représentant désigné par lui, et se compose de 7 SPV de tous grades et autant de représentants de l'administration.

Une liste unique a été présentée pour ce scrutin qui s'est également déroulé par voie électronique : les candidats prennent donc place pour siéger au CCDSPV. ■



Début 2026, le SDIS 54 poursuit sa dynamique de modernisation avec la livraison de dix nouveaux véhicules spécialisés. Véhicules de première intervention, camions citernes feux de forêts moyens, camions citernes grande capacité et véhicule plongeurs : chaque engin répond à des besoins spécifiques, renforçant ainsi la réactivité, la sécurité et l'efficacité des interventions sur l'ensemble du territoire.

Deux Camions Citernes Feux de Forêts Moyens (CCFM) pour renforcer la lutte contre les feux d'espaces naturels



En février 2026, au centre de formation des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle, deux CCFM ont été remis aux CIS de Neuves-Maisons et Dombasle.

Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre du pacte capacitaire feux de forêts, visant à renforcer les moyens de lutte contre les incendies et à participer à la solidarité nationale. ■

Des engins adaptés aux feux de forêts

Les CCFM sont équipés de :

- une citerne d'eau de 3 500 litres,
- une citerne de 400 litres dédiée à la protection du véhicule et des personnels,
- une citerne de 60 litres de mouillant pour faciliter le noyage et améliorer l'attaque du feu,
- une lance canon pilotée électriquement, fixée à l'avant du véhicule, avec un débit variable de 450 à 1 500 L/min, permettant une intervention à distance et en sécurité.

Cette acquisition renforce la politique de renouvellement des engins engagés sur les feux d'espaces naturels avec 4 CCFM et un Véhicule Léger de Liaison Hors Route (VLHR) pour composer un Groupe d'Intervention Feux de Forêt (GIFF) de nouvelle génération. ■

Deux CCFM sur les 4 prévus avaient déjà été remis aux centres de Nancy-Gentilly et Longwy en mai dernier. Cette acquisition représente un investissement total de 1242 000 € TTC, avec une participation de l'État à hauteur de 580 000 €. ■



Quatre nouveaux Véhicules de Première Intervention (VPI) pour un secours de proximité optimisé

En février 2026, les clés de quatre nouveaux VPI ont été officiellement remises aux centres d'incendie et de secours de Blénod-lès-Toul, Mancieulles, Grands-Faings et Herbéviller. Ces engins viennent remplacer des Fourgons d'Incendie Légers vieillissants, marquant une étape clé dans la modernisation du parc automobile du SDIS. ■



r relever les défis de demain

Des véhicules polyvalents et performants

- Les VPI sont conçus pour répondre aux exigences des interventions incendies, secours à personne et des opérations diverses :
- 4 sapeurs-pompiers embarqués,
- une citerne d'eau de 800 litres couplée à une pompe de 750 L/min capable d'aspirer dans un point d'eau naturel,
- présence d'un outil polyvalent permettant les ouvertures de porte d'un véhicule ou d'une habitation lors d'une situation d'urgence.
- Ces véhicules s'intègrent parfaitement dans la stratégie d'intervention rapide du SDIS, offrant une réactivité accrue et une adaptabilité optimale aux besoins opérationnels. ■

Trois Camions Citernes Grande Capacité (CCGC) et un véhicule pour les plongeurs

En mars 2026, au centre technique et logistique de Ludres, trois CCGC, et un véhicule plongeur ont été officiellement remis. Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la modernisation de la doctrine opérationnelle sur les moyens en eau et du renouvellement des véhicules vieillissants. Les CCGC disposent d'une réserve d'eau de 8 000 litres et sont déployés dans des secteurs où la défense incendie est limitée. Leur livraison marque l'aboutissement du projet « alimentation en eau », permettant au SDIS de disposer de 13 porteurs d'eau répartis sur l'ensemble du département. Le coût total de l'opération s'élève à 922 441 € TTC, avec une subvention de 617 561 €

dans le cadre des fonds verts. Les trois véhicules seront affectés aux CIS de Briey, Pont-à-Mousson et Pompey. ■



Un véhicule plongeurs sur mesure

Le SDIS a également procédé au remplacement de son unique véhicule dédié à l'équipe spécialisée de plongeurs, basée au centre de secours de Nancy-Gentilly. Ce nouveau véhicule, conçu en collaboration avec les utilisateurs et le groupement de soutien technique et logistique, répond aux évolutions des missions des plongeurs. Cette acquisition représente un investissement de 160 000 €.

Ces acquisitions illustrent la volonté du SDIS 54 de moderniser ses moyens d'intervention et de s'adapter aux enjeux actuels : secours à personne, lutte contre les feux de forêts, et interventions spécialisées. Grâce à ces nouveaux véhicules, les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle disposent d'outils performants pour protéger les populations et les territoires. ■

Trois chantiers au service de la performance et du confort des équipes



CIS Villerupt - La construction du nouveau CIS se déroule conformément au planning initial : fin des travaux prévue pour novembre 2026 et déménagement opérationnel prévu pour le début 2027. A ce jour la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment est faite, les travaux de second œuvre ont commencé (plâtrerie, électricité, plomberie, peinture, sol, etc...). Le budget de l'opération est de 3 M€ TTC.



CIS Cirey-sur-Vezouze - Fin janvier 2026 les travaux de création des vestiaires femmes ont été achevés. En automne 2025, la chaufferie fioul a été remplacée par une chaufferie gaz. L'isolation thermique a été fortement améliorée dans la remise et la salle de formation (avec également le remplacement des fenêtres). La totalité des travaux se monte à environ 90.000 € TTC.



Centre technique de Ludres - Pour répondre au nouveau mode de fonctionnement souhaité par le service habillage de section des matériels non roulants, des travaux et des achats de mobiliers spécifiques ont été réalisés fin 2025 et début 2026. En particulier : abattage de cloisons, reconception de l'éclairage, des installations électriques et de la localisation des postes de travail, travaux de plâtrerie, de sol et de peinture.

Une part significative du montant de l'opération concernait l'achat de mobiliers comme des rayonnages et des équipements ergonomiques. Au final l'opération a permis un agrandissement des espaces, une meilleure ergonomie pour le travail et l'accueil des personnes, ainsi qu'une plus grande efficacité des processus liés à la fonction habillage. Mobiliers et équipements compris, l'opération s'est chiffrée à environ 97.000 € TTC.

Entre sections de cadets de la sécurité civile dans les collèges, camp européen de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et intégration d'Engagés de Service Civique (ESC), le SDIS de Meurthe-et-Moselle mise sur la jeunesse pour amplifier les nouvelles vocations. Immersion dans les valeurs de courage, solidarité et engagement. Une génération en marche, déjà formée aux gestes qui sauvent et à l'esprit d'équipe.

Sections de cadets de la sécurité civile

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle renforce son engagement auprès des jeunes en lançant une nouvelle section de cadets de la sécurité civile à Colombey-les-Belles. Après celle de Nomeny en 2024 c'est le collège Jacques Grüber de Colombey-les-Belles qui a ouvert une section en partenariat avec les CIS locaux. Elle contribuera elle aussi à susciter des vocations et sensibilisera les élèves aux enjeux de la sécurité civile.



Le collège Val de Seille de Nomeny a officiellement lancé sa seconde promotion de cadets de la sécurité civile lors de la cérémonie de Sainte-Barbe en décembre 2025. Pour la première fois les autorités ont remis les tenues officielles des cadets sur un carré de cérémonie départementale. Cette section qui a vu le jour en 2024 a donné l'idée aux centres de Val de Seille et Nomeny de se rassembler pour accueillir les jeunes cadets fin 2026 dans une nouvelle antenne de jeune sapeurs-pompiers créée pour l'occasion. En janvier 2026, le collège Jacques Grüber de Colombey-les-Belles a inauguré sa première section de cadets de la sécurité civile. Quinze élèves de 4^e, encadrés par des sapeurs-pompiers du bassin du sud Toulinois et notamment Allamps, Bulligny, Favières et Colombey-lès-Belles en binôme avec un membre de la communauté éducative, ont notamment pu obtenir le diplôme de PSC (Premiers Secours Citoyens) et le diplôme de ca-

det de la sécurité civile. Le programme des cadets de la sécurité civile s'inscrit dans le plan d'action de développement du volontariat départemental. L'objectif principal est de susciter des vocations dans le domaine de la sécurité civile et de transmettre les valeurs fortes de la corporation des sapeurs-pompiers et les valeurs de citoyenneté aux collégiens. Lorsque les élèves sont cadets en classe de 5^{ème} comme à Nomeny ils peuvent ensuite intégrer s'ils le souhaitent une section de JSP. Lorsque les élèves sont cadets en fin de collège (4^e ou 3^e) ils ont presque 16 ans et peuvent très rapidement se porter candidat pour devenir sapeur-pompier volontaire. En offrant aux jeunes une immersion dans l'univers des sapeurs-pompiers, le SDIS de Meurthe-et-Moselle et ses partenaires éducatifs renforcent les liens entre l'école et les acteurs de la sécurité civile, tout en préparant les citoyens de demain. ■

Chaque année le SDIS recrute une promotion d'engagés de service civique (ESC). En octobre dernier ce sont 10 jeunes Engagés en Service Civique (8 hommes et 2 femmes) qui ont rejoint pour une durée de 8 mois les centres de Longwy, Nancy-Gentilly, Nancy-Vandœuvre, Nancy Rives de Meurthe, Lunéville, Pompey, Neuves-Maisons et Toul.

Formés comme équipier prompt secours et équipier secours à personne, ils ont pu intégrer progressivement les activités opérationnelles aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et peuvent poursuivre leur formation en interventions diverses (DIV) et Incendie (INC) et par la suite devenir sapeur-pompier volontaire et/ou passer le concours de SPP.



Engagement : la relève est là

Premier camp de Jeunes Sapeurs-Pompiers en Meurthe-et-Moselle : un projet reporté

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et le SDIS 54 avaient préparé un événement inédit : le premier camp départemental de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), prévu du 26 au 29 juin à Essey-lès-Nancy. Face aux conditions météorologiques exceptionnelles, la décision a été prise de reporter cette manifestation afin de garantir la sécurité de l'ensemble des participants.

Si le camp n'a pu se tenir aux dates initialement prévues, l'ampleur du projet mérite d'être soulignée.

Pensé comme l'aboutissement de quatre années d'engagement pour les jeunes sapeurs-pompiers, il devait marquer une étape symbolique de leur parcours : celle de la transition vers le volontariat.

Pendant plusieurs mois, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour construire ce projet. Encadrants, formateurs, animateurs, bénévoles, personnels logistiques, équipes administratives et partenaires ont consacré un temps notable à son organisation afin d'offrir aux jeunes une expérience à la hauteur de leur investissement.

Le programme élaboré témoignait de cette ambition.

Les JSP devaient être accueillis au CREPS dès le 26 juin pour engager les dernières révisions et les épreuves du Brevet National de JSP, avant de participer à la cérémonie de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers puis alterner épreuves physiques et techniques - secourisme, incendie, natation - activités de cohésion et raid collectif, dans un esprit d'entraide et de dépassement de soi. Cette première édition devait également revêtir une dimension européenne grâce à la participation annoncée de six JSP belges et de sept JSP luxembourgeois, illustrant la force des liens qui unissent les acteurs du secours au-delà des frontières.

Si les circonstances ont conduit à reporter cette première édition, elles n'enlèvent rien à la qualité du travail accompli ni à l'enthousiasme suscité par ce projet. L'ensemble des organisateurs tient à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont investis dans sa préparation : les équipes d'encadrement, les logisticiens, les bénévoles, les partenaires, les sections de JSP ainsi que les jeunes eux-mêmes pour leur implication et leur motivation.

Ce report n'est qu'une étape. L'engagement, l'énergie et la mobilisation de chacun permettront à ce premier camp départemental de voir le jour dans de meilleures conditions. La remise des casques et des diplômes du Brevet National JSP. Un souvenir fort pour ces futurs volontaires, fiers de porter les valeurs des sapeurs-pompiers. ■



Un petit projet financé par Interreg Grande Région

Dates du projet	01/07/2025 – 30/10/2026
Budget total	32 200€
Cofinancement de l'Union européenne (FEDER)	90,00 % 28 980 €
Le partenariat du projet <i>Union départementale des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle, France</i> <i>Pompjeesverband, Luxembourg</i>	  Cofinancé par l'Union Européenne Kofinanziert von der Europäischen Union Grande Région Großregion Yes we camp!

Moments solennels les passations de commandement scellent bien plus qu'un changement de responsabilité : elles incarnent la continuité du devoir, la reconnaissance du mérite et l'unité des équipes. Depuis janvier 2026, le SDIS de Meurthe-et-Moselle a vécu plusieurs passations ou prises de commandement, chacune porteuse d'histoires, de valeurs et de défis nouveaux.

Les cérémonies de passation de commandement sont des temps forts, où se mêlent solennité, émotion et transmission. En 2026, le SDIS 54 a connu plusieurs de ces moments clés. Présidées par le colonel hors-classe Jean-Philippe GUEUGNEAU, directeur départemental du SDIS, elles réunissent nos autorités, des autorités civiles et militaires, des officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs, président et membres de l'UDSP54, JSP, ELUD, PATS et familles. Chaque passation est l'occasion de rendre hommage à l'engagement des prédécesseurs, tout en accueillant de

nouvelles énergies pour relever les défis de demain. Des moments où l'unité et la fierté des sapeurs-pompiers se lisent dans chaque regard.

Des parcours inspirants, des engagements variés **Lunéville : une nouvelle génération à l'œuvre**

Le 8 janvier 2026, le capitaine Aurélien HENRY, 35 ans, a pris la tête du CIS Lunéville, succédant au capitaine Thomas LOISON, nommé chef de centre du CIS Nancy Vandoeuvre. 24 ans de carrière pour ce dernier, marquée par une ascension exemplaire, des rangs de sapeur de 2^e classe à celui d'officier. Son successeur, Aurélien HENRY, incarne cette génération d'officiers polyvalents et dynamiques : spécialiste NRBC, chef de groupe CODIS, ou encore chef de CMIC (RCH3). Avec plus de 2 600 interventions annuelles, le CIS Lunéville trouve en lui un commandant alliant compétences techniques et sens du service public. ■



Nancy Vandoeuvre : l'expérience au service de l'innovation

Le 13 janvier 2026, c'est le capitaine Thomas LOISON qui a pris les rênes du CIS Nancy Vandoeuvre, succédant au commandant Geoffrey BAULIN, désormais chef du bureau départemental de la préparation opérationnelle. 24 ans de carrière pour le capitaine LOISON, marquée par un engagement sans faille : développement du volontariat, formation, opérationnel, et même communication. Son parcours, jalonné de spécialisations (NRBC, feux de forêt, évaluation des risques bâtimentaires), en fait un chef de terrain aguerri, prêt à relever les défis d'un centre stratégique. ■



Champenois : la transmission entre générations

Le 9 avril 2026, le sergent-chef Cédric TREPOUT a pris la suite du lieutenant Thierry ROUSSEL, figure emblématique du CIS Champenois depuis 27 ans. Ce dernier, ancien militaire de la BSPP, a marqué l'histoire du centre par son engagement sans faille. Cédric TREPOUT, sapeur-pompier depuis 32 ans (dont 13 au SDIS 54), apporte son expertise en risques radiologiques et son expérience de terrain, acquise notamment à Longwy et en tant que SPV à Champenois. ■



Événements de passation de commandement

Dombasle – Saint Nicolas de Port : une transition structurante

Le 30 avril 2026, le lieutenant Cyril BIZE a succédé au lieutenant Cyril CAUDAL, qui a dirigé le centre pendant neuf ans. Ce dernier a marqué son passage par des réorganisations majeures, comme la séparation des centres de Dombasle et Saint Nicolas

de Port. Cyril BIZE, référent départemental du groupe de techniques opérationnelles « SSUAP », prend la tête d'une équipe d'une centaine de sapeurs-pompiers, avec pour mission de garantir une réponse opérationnelle optimale sur un secteur très sollicité. ■



Thiaucourt-Regniéville : l'esprit d'équipe avant tout

Le 22 mai 2026, la lieutenant Céleste BLONDEAU a pris la suite du lieutenant Dominique JAUGEON, chef de centre depuis 2011. Ce dernier, mécanicien de formation et ouvrier d'État, a marqué son passage par son dévouement sans limites et son attachement à la qualité du service public.

La lieutenant Céleste BLONDEAU, adjointe depuis 2011 et figure locale engagée (notamment au Foyer d'Éducation Permanente), incarne la continuité et la proximité. Son parcours, couronné par l'ordre national du Mérite en 2016, en fait une cheffe respectée et proche de ses équipes. ■



Richarménil : un engagement ancré dans la continuité

Le 1^{er} juin 2026, le sergent-chef Jérémie HEFTRE a pris le commandement du CIS Richarménil, succédant au lieutenant Vincent JOURDAIN, parti pour le SDIS de la Savoie. Sapeur-pompier volontaire depuis 2010, le sergent-chef Jérémie HEFTRE a construit son parcours au sein des CIS de Saint-Nicolas-de-Port, Dombasle, puis Richarménil depuis 2020. Parallèlement engagé comme sapeur-pompier professionnel depuis 2018, il occupe aujourd'hui les fonctions de chef d'après 1 équipe au CIS Nancy Vandoeuvre. Reconnu pour son sérieux, son dynamisme et

son sens de l'initiative, il s'inscrit pleinement dans la continuité opérationnelle du centre. Titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon bronze, il incarne un engagement solide au service du collectif et des missions de secours. Ces passations de commandement ne sont pas de simples changements de direction. Elles symbolisent avant tout la continuité, l'exemplarité, l'innovation et la proximité. Le lien avec les équipes et le territoire reste au cœur des priorités. Chaque passation est une nouvelle page qui s'écrit, avec la même exigence et la même passion. ■



Retour en images

Rencontre avec la presse locale



► Début mars le directeur du SDIS et la cellule communication ont reçu différents médias du département pour leur présenter l'organisation du SDIS et rappeler les enjeux de la communication institutionnelle et opérationnelle. Ces échanges ont permis à chacun de mieux comprendre l'organisation, les besoins mais aussi les contraintes éventuelles de tous. Un moment privilégié qui renforce nos liens avec la presse locale, partenaire essentielle pour relayer notre action quotidienne et sensibiliser le public aux enjeux de sécurité civile, mais aussi promouvoir l'engagement.

Séminaire « Environnement de travail sapeur-pompier et EPI »



► Les 4 et 5 mars au centre de formation des sapeurs-pompiers à Essey-lès-Nancy un groupe de travail CEN/CENELEC/JTC 23 (WG5) et des personnels du groupement de soutien technique et logistique du SDIS ont pu débattre sur les objectifs opérationnels, les risques, la protection et la conception des EPI européens.

Signature d'une convention périscolaire



► Le 31 mars, une convention périscolaire a été signée à Audun-le-Roman pour faciliter l'engagement des SPV du CIS. Grâce à ce partenariat entre le SDIS, la commune, la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut et Les Francas de Meurthe-et-Moselle qui assurent le service périscolaire, les enfants des sapeurs-pompiers volontaires pourront être pris en charge gratuitement en fin de matinée ou de journée, lorsque leurs parents sont en intervention.

Challenge départemental de la qualité le 4 avril à Tomblaine



► Rencontre sportive statutaire, le challenge départemental de la qualité, organisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle le 4 avril à Tomblaine, a réuni 276 athlètes (sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, personnels administratifs, techniques et spécialisés, jeunes sapeurs-pompiers et engagés de service civiques sapeurs-pompiers).

Signature d'une nouvelle convention pluriannuelle avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle le 23 avril 2026 à Pont-à-Mousson



► Cette convention renforce la coopération historique entre le SDIS et le Département, marquée par la transparence et

le partenariat entre nos deux établissements. Elle traduit les orientations de ce partenariat pour les 3 prochaines années, et ce, malgré un contexte globalement contraint et plutôt incertain. Il s'agit donc d'un signe fort de la confiance mutuelle entre le SDIS et le Département qu'il s'agit de souligner.

Remise du prix du civisme, de la solidarité et de l'initiative mémorielle

► Le 12 mai, l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite a remis le prix pour l'engagement citoyen à 7 jeunes sapeurs-pompiers volontaires. Tous ont été récompensés pour leurs actes de bravoure et de courage qui ont permis de sauver des vies.



Rencontres avec les nouveaux maires en Meurthe-et-Moselle



► Rencontres avec les nouveaux maires du département au mois de mai, à Laxou, Audun-le-Roman et Azerailles à l'occasion des universités des maires organisées par l'association des maires de Meurthe-et-Moselle. L'occasion d'évoquer nos interactions communes au service des habitants.

Séminaires des cadres et chefs de centres du SDIS

► Cadres de l'Etat Major, du groupement de soutien technique et logistique de Ludres, cadres des groupements territoriaux et chefs de centres se sont réunis pour leurs séminaires annuels courant mai. Des séminaires qui permettent d'échanger sur les sujets d'actualité et de travail du SDIS.



Signatures de conventions périscolaires à Colombey-les-Belles et Vézelize

► Le 4 juin et le 9 juin deux nouvelles conventions de disponibilité ont été signées avec le groupement de coopération social et médico-social (GCSMS) Grandir et Vieillir du territoire de Colombey-les-Belles et la mairie de Vézelize au travers de l'association « Le Chêne et les Roseaux » et l'association Familles Rurales « Les Etoiles du Saintois » pour permettre aux sapeurs-pompiers volontaires de pouvoir répondre à des sollicitations opérationnelles en journée ou pendant les différentes périodes de vacances scolaires en accueillant leurs enfants.



11 juin 2026 JNSP Paris

► Une délégation de 8 sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle a présenté le drapeau du corps sur les Champs Elysées.



Détachement de sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle en renfort au G7

► Sur ordre du COGIC, via le COZ Est, 15 personnels du SDIS et 6 engins ont été engagés pour une mission de renfort du 12 au 18 juin au profit de la sécurisation du G7 qui se tenait à Evian en Haute-Savoie.



Accueil de 20 élèves de seconde

► Les groupements territoriaux de Pont-à-Mousson, Lunéville et de Nancy ont accueilli 20 élèves de seconde générale et technologique dans le cadre du stage d'observation en milieu professionnel. La 1ère semaine, du 15 au 19 juin, l'ensemble des élèves a découvert le fonctionnement du SDIS 54 avec la présentation des différents services et métiers et a pu visiter le SAMU et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.



Conférence de presse sur les risques de feux de récoltes

► Les Sapeurs-Pompiers de Meurthe-et-Moselle étaient présents le 22 juin à la conférence de presse organisée à Laronxe par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle pour réengager leur campagne estivale de prévention à destination du monde agricole, face au risque grandissant des feux de récoltes sur le territoire.



Brevet national de jeune sapeur-pompier

► Les 29 et 30 juin, les épreuves du BNJSP ont été organisées avec des précautions renforcées liées à la chaleur au CREPS et au centre de formation de sapeurs-pompiers. Une étape importante dans leur parcours qui leur ouvre les portes du volontariat.



LA JEUNESSE

UN VIVIER PERMANENT & UNE FORCE POUR LE SDIS 54



La Liaison numéro 97 • juillet 2026 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : Colonel Hors-Classe Jean-Philippe Gueugneau

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Delphine Stoquert

Rédacteurs : Delphine Stoquert • LtNhC François Berteau • Cdt Jean Daniel Nitting • Lcl Lionel Robert • Ach Sébastien Réveillé • Cne Romain Didier • LtnI Romain Courtois • Ach Sophie Kessler • Adj Paul Degrange • Cne Sébastien Heinrich • Sophie Maire • Laetitia Landsheere • Cdt Xavier Leroy • Lcl Manuel Pigné • Erwan Guegen • Cdt Guillaume • Cdt Nabil Roubaché • Frédéric Lecocq • Ach Régis Eustachi • Sch Eric Baumgartner • Jean-Patrick Planchais • Sa2 Vincent Chabreuil • Sch Eric Dubois • Delphine Stoquert • Sdis 54 • Grégory Berger CD54 • Service Communication Préfecture 54

Conception et composition : Léo Villars • Essey-lès-Nancy • **Impression :** Lorraine Graphic imprimerie • Dombasle-sur-Meurthe

Retrouvez toute l'actualité du SDIS54 sur nos réseaux sociaux



@sdis54 • www.pompiers54.fr